

## CHAPITRE PREMIER.

DES PLAIES ET DE LEUR TRAITEMENT A BORD DES  
NAVIRES.

Les plaies ou blessures sont des solutions de continuité récentes, produites par des causes externes. Elles diffèrent par une foule de circonstances, mais particulièrement par leurs causes et par les parties qu'elles affectent. Elles ont lieu par piquûre, par contusion, par arrachement, par brûlure, etc. Elles affectent la tête, le cou, la poitrine, l'abdomen et les divers tissus qui entrent dans la composition des parties:

Les navires sont le domaine fécond des blessures de toute espèce. La structure et la mobilité du bâtiment en sont la source première, les exercices multipliés et plus ou moins dangereux n'en occasionnent pas moins, enfin les combats sur mer donnent lieu à des lésions dont le nombre, la variété et la gravité sont infiniment supérieurs à ce qu'on observe dans les batailles sur terre.

La structure du bâtiment concourt à la production des blessures par la multiplicité des objets qui s'y trouvent entassés, et contre lesquels on heurte ou desquels on est heurté à chaque instant, par les voies de circulation plus ou moins étroites et difficiles, par le peu d'élévation des entre-ponts où l'on rampe courbé, par les ouvertures des panneaux qui exposent à des chutes graves, surtout pendant la nuit. Lorsqu'un équipage vient de prendre possession d'un navire et avant qu'il ait acquis l'habitude des loca-

lités, les chutes sont ordinairement fréquentes. Nous avons connu un commandant de irégate qui s'obstinait à ne pas faire placer de rampes autour des panneaux, sous prétexte d'habituer les hommes à avoir le *piéd marin*; il en résultait que chaque nuit nous étions plusieurs fois réveillés pour des malheureux qui faisaient des chutes épouvantables de la batterie dans le faux-pont ou dans la cale; cependant les lésions graves étaient assez rares, et bientôt les accidents devinrent beaucoup moins fréquents.

La structure du gréement et l'élévation des mâts occasionnent aussi de graves accidents; lorsqu'un homme perd l'équilibre en travaillant sur les vergues ou en grimpant dans la mâture, ce qui peut lui arriver de plus heureux est de tomber à la mer, au lieu de se briser sur le pont. Pour obvier à ces malheurs on est dans l'usage d'installer des *cassettes*, espèces de filets tendus entre les bas-haubans, au-dessus du pont, pour arrêter les objets qui tombent d'en haut. La chute de ces objets, (poules, cabillots, épissoirs) menace également les individus qui se trouvent sur le pont; il y a peu d'années qu'un officier supérieur a été tué par un épissoir qui de la hune d'artimon lui tomba sur la tête; on a vu des individus en écraser d'autres en tombant.

La *mobilité* du navire ne fait que rendre plus imminents les dangers que nous venons de signaler. Dans les gros temps, il faut beaucoup d'habitude pour circuler sans accidents, et c'est cette habitude qui donne aux marins tant d'adresse et d'agilité. Il est certaines précautions dont la négligence signale l'individu étranger à la navigation; c'est ainsi qu'en descendant une échelle on doit toujours le faire à reculons, en saisissant les *tire-veilles* ou rampes de corde, sous peine de passer pour un *parisien*, et qui pis est d'être lancé contre le bord, quand le navire incline brusquement. Lorsque la mer est trop mauvaise on installe des cordes ou *filières* sur le pont, afin que les hommes y trouvent un point d'appui. Si cependant

vous perdez l'équilibre, gardez-vous de vous accrocher au voisin, c'est un manque d'usage et un acte déloyal; il faut avoir les articulations flexibles et savoir tomber doucement, lorsqu'on n'a pas eu l'adresse de se cramponner quelque part. Il peut arriver que le tangage et le roulis soient d'une telle force que la mâture menace de se briser, et de tomber sur le pont, accident terrible qu'il appartient aux officiers de prévenir.

L'intensité du *vent* peut occasionner directement des lésions graves, en renversant les hommes, en les enlevant de dessus les vergues, en faisant fouetter les voiles et les manœuvres, etc.

Les *coups de mer*, en déferlant sur le pont, entraînent pêle-mêle les objets et les hommes qui s'y trouvent épars, etc. Rappelons le cas où un navire, venant à *toucher* ou à *talonner* sur un bas-fond, éprouve des secousses auxquelles rien ne résiste. Nous avons vu, dans un cas semblable, une pièce de canon enlevée de son affût, battre les murailles en écrasant tout autour d'elle, jusqu'à ce que des hommes déterminés se fussent risqués à l'assujettir.

Les divers *exercices* du bord exposent à des accidents variés: en *grattant* et *frottant* le pont les hommes sont exposés à s'excorier les mains et à s'enfoncer des esquilles de bois sous la peau. Nous avons fait pressentir les dangers que comporte l'exercice des *voiles*; nous ferons à ce sujet une réflexion déjà mentionnée au sujet du mal de mer, c'est que lorsque, par une circonstance quelconque, un homme est incapable de travailler dans le grément, on peut avoir lieu de se repentir de trop de sévérité. Nous avons vu un matelot que l'on contraignit de monter sur la grande vergue, malgré son état d'ivresse, se briser le crâne et se tuer raide en tombant sur le caillebotis du grand panneau.

Le service des *embarcations* est quelquefois accompagné d'accidents déplorables; on a vu des hommes en descendant

dans un canot, par une mer houleuse, se trouver écrasés entre le navire et l'embarcation; un administrateur de la marine porte une jambe de bois par suite d'un accident semblable.

Nous avons déjà parlé des dangers que comportait la manœuvre du *cabestan*, avant l'invention du linguet de M. Béchameil; souvent on a vu, lorsqu'on levait les ancres, le cabestan *déraper* et *dévirer* en renversant les hommes et lançant les barres au loin avec une force proportionnée à la rapidité de l'impulsion centrifuge; le meilleur parti qu'avaient alors à prendre ceux qui se trouvaient sur le pont, était de se coucher à plat ventre.

Les *cables* des ancres, dans l'opération du mouillage, peuvent causer de graves accidents lorsqu'on se trouve sur leur passage; nous avons vu un matelot avoir la jambe broyée et comme sciée par le passage d'un cable, au moment où l'ancre gagnait le fond; dans une autre circonstance, nous avons vu la jambe d'un matelot engagée dans le cable arrêter celui-ci à l'écubier comme l'aurait fait une barre de fer, et sans qu'il résultât de cet accident miraculeux autre chose qu'une forte contusion. Aussi doit-on faire attention à prévenir les hommes de s'éloigner du cable au moment où l'on mouille.

L'*exercice du canon* entraîne souvent des malheurs, soit par le recul de la pièce, soit par la négligence du chef à boucher la lumière quand on refoule la gargousse; on a vu, dans ces circonstances, des chargeurs lancés à la mer, des bras arrachés par le refouloir, etc. M. Baud, de Toulon, a vu un matelot dont la main et le poignet furent dilacérés, le bras droit fracturé et la face brûlée par l'explosion d'un canon, au moment où il refoulait le valet sur la gargousse. Nous devons insister sur un accident singulier dont M. Lefèvre, de Rochefort, a recueilli plusieurs exemples. Les vis de pointage des canonnades sont mues par une poignée de fer transversale qui, lorsqu'elle n'est pas bien assujettie, peut s'échapper avec force pendant que la pièce fait feu, et produire des lésions fort graves.

En 1826, au rapport de M. Lefèvre, un matelot de la frégate la *Syrène* eut la partie supérieure du tibia traversée par une de ces poignées, sans que les suites fussent fort graves; un matelot de la *Thétis* mourut des suites d'une fracture du crâne produite par la même cause; un chef de pièce de l'*Atalante* eut une plaie de l'articulation tibio-tarsienne, dont la cicatrisation fut longue et dont les suites nécessitèrent le débarquement de l'individu; enfin, un enseigne de vaisseau du brick le *Palinure*, reçut de la même manière une contusion du tibia, suivie d'exostose dont la résolution fut aussi fort longue à s'opérer. M. Lefèvre en conclut la nécessité de mieux assujettir ces poignées; mais on y verrait peut-être l'inconvénient de ne pouvoir les *fourbir* convenablement.

Enfin, on conçoit que divers accidents peuvent résulter de la presse et de la confusion des diverses manœuvres, telles que celles de guinder et de caler les mâts, de hisser ou d'amener les embarcations, de grimper en masse dans les enfléchures. Lors du branle-bas pour le coucher, il arrive souvent que les matelots chargés de leurs hamacs se poussent les uns les autres, et que quelques-uns peuvent être précipités par les échelles ou les écoutilles, etc. C'est aux officiers qu'il appartient de prévenir ces accidents par l'ordre qu'ils sauront établir dans ces exercices.

Il n'est pas jusqu'aux exercices d'agrément qui n'exposent les marins à se blesser: ils peuvent en jouant se précipiter par les écoutilles; le jeu du *bâton* les expose à se donner de graves horions, l'escrime peut donner lieu à des accidents déplorables; nous avons vu un aspirant qui, malgré son masque, reçut un coup de fleuret dans la bouche, qui lui perça le voile du palais, et donna lieu à une hémorragie inquiétante. Il convient donc de surveiller ces exercices et d'en modérer l'ardeur.

Il résulte de cette énumération des causes de blessures chez les marins, que la plupart ont lieu par contusion, à part celles

occasionnées par les projectiles, que nous étudierons au sujet des plaies par armes à feu.

#### *Plaies par piqûres.*

Elles sont assez rares à bord, à part celles par esquilles et par aiguilles; ainsi les calfats, les charpentiers, les voiliers y sont plus sujets. Souvent les marins se piquent les pieds dans leurs promenades à terre, ou en se baignant dans des lieux parsemés d'oursins. Elles sont la cause la plus fréquente du *panaris* et du *tétanos*. Lorsqu'elles n'intéressent point d'organes importants, le traitement consista à prévenir l'inflammation au moyen des topiques émollients, des saignées, de la diète et du repos. Il est essentiel de s'assurer que le corps vulnérant n'est pas resté dans la plaie. M. Laiguillon rapporte avoir appris d'un Arabe la manière d'extraire les pointes d'oursins: il s'agit d'étendre deux lignes de graisse sur la partie, d'y appliquer à plat la lame d'un couteau chauffée au feu; puis on ratisse et les pointes sortent d'elles-mêmes. On appréciera la valeur de ce procédé. Si la vivacité de la douleur fait supposer qu'un nerf est dilacéré, il convient de diviser la plaie transversalement à la direction de ce nerf.

#### *Plaies par incision.*

Elles sont aussi peu communes, sauf les cas d'*abordage* d'un navire ennemi. Lorsqu'elles sont simples, on les réunit au moyen des *bandelettes* de sparadrap adhésif, dont on proportionne le nombre et les dimensions à l'étendue de la plaie, et par un *bandage* approprié. Lorsqu'elles sont profondes on applique le *bandage unissant* en long ou en travers, dont le mécanisme repose sur l'entre-croisement des chefs de bande tirés en sens inverse; on fortifie son action par des compresses graduées placées sur les côtés de la plaie. On fa-

vorise ces moyens par la *situation* qui consiste à placer et maintenir dans le relâchement les téguments et les muscles de la partie blessée. Les plaies des parois des cavités mobiles et celles constituées par des lambeaux minces nécessitent la *suture à points séparés*, qui consiste à traverser d'une aiguille armée d'un fil les bords correspondants de la plaie qu'on maintient par un nœud simple; ou la *suture enchevillée*, qui se fait en passant de même un fil double dans la duplication duquel on assujettit de chaque côté de la plaie un bâtonnet ou un rouleau de sparadrap qui maintient les bords rapprochés.

*Plaies par contusion.*

Ce sont, avons-nous dit, les plus fréquentes; elles ont lieu avec ou sans division des téguments; elles sont fortes ou faibles. Faibles et sans division, on les combat par des résolutifs: eau de mer, eau blanche, eau de vie camphrée; fortes, elles peuvent exiger les saignées et l'évacuation du sang épanché. Celles avec division ne seront pas réunies parce qu'elles doivent nécessairement suppurer; il importe de rechercher et d'extraire les corps étrangers quelles peuvent contenir.

*Plaies par armes à feu.*

Elles sont ordinairement caractérisées par une contusion extrême; nous en traiterons avec quelque détail, en raison de leur importance en pratique navale, et des nouveaux aperçus que l'expérience des chirurgiens de la capitale vient d'ajouter à leur histoire.

On sait que les plaies d'armes à feu sont celles que déterminent les corps mis en mouvement par l'explosion de la poudre à canon. Cette poudre elle-même peut devenir corps vulnérant, lorsque les couches les plus superficielles, lancées par la déflagration des couches profondes, pénétrèrent dans les

organes ou s'incrument dans la peau et y déterminent des taches indélébiles. Cependant les fusils à vent et à vapeur peuvent occasionner des blessures analogues.

Elles diffèrent des autres plaies par la contusion extrême, avons-nous dit, contusion qui explique en partie les phénomènes qui les accompagnent, sans avoir recours au venin, à la brûlure admis par les anciens. Les différences infiniment variées qu'elles présentent entre elles, tiennent spécialement à la forme du corps qui les a faites, au trajet que ce corps a parcouru, à la nature des parties intéressées, et aux circonstances dont elles sont accompagnées.

Les corps qui les produisent sont tous ceux dont une arme est susceptible d'être chargée; les plus ordinaires sont les balles de pistolet, de fusil, de biscayen, les boulets, les éclats de bombes, d'obus, de grenades, la mitraille, le plomb, même la bourre qui lancée à proximité, peut déterminer des lésions graves. Les effets de ces corps diffèrent suivant leur masse, leur forme, leur nombre, leur force d'impulsion, leur direction, etc.; d'où peuvent résulter une simple contusion, une plaie contuse, avec ou sans attrition des parties sous-jacentes.

On a beaucoup parlé de *balles mâchées*; mais il est aisé de s'assurer que les dents les plus vigoureuses n'y laissent que des traces légères. L'arme peut en contenir plusieurs, séparées ou ramées, au moyen d'un fil d'archal. Les balles, qui donnent lieu à la grande majorité des blessures dans les batailles, font peu de mal dans les combats sur mer, si ce n'est lorsqu'on se bat bord à bord, et que la mousqueterie des hunes plonge mutuellement sur le pont de l'ennemi.

Lorsqu'une balle n'a déterminé qu'une plaie, on peut présumer que le corps étranger est resté dans les parties, à moins qu'il n'en soit ressorti; lorsqu'il y a deux plaies, ou la balle a traversé, ou l'arme contenait plusieurs corps vulnérants. Dans tous les cas, des parties importantes peuvent être intéressées:

gros vaisseaux, nerfs volumineux, articulations, os, etc. La résistance des divers tissus peut imprimer au projectile les directions les plus bizarres; on en a vu contourner le crâne, le thorax, en glissant entre les os et la peau, ce que M. Dupuytren attribue à la résistance des téguments qui décomposent la force de répulsion; car cet effet ne s'observe pas sur les corps durs cylindriques, où la balle rejaillit sous un angle égal à celui d'incidence.

La fracture des os longs est ordinairement avec esquilles, mais les fractures simples ne sont pas sans exemples (Boyer). La balle peut n'enlever qu'un éclat sans briser l'os en totalité; elle peut se loger dans son épaisseur, ou s'enclaver entre deux os, comme à l'avant-bras.

Le boulet est le projectile le plus meurtrier, celui qui cause plus de ravages à bord des vaisseaux; il peut être ramé ou rougi au feu. Les énormes éclats de bois qu'il enlève, les mâts, les vergues qu'il coupe, multiplient son action meurtrière. Le boulet peut enlever d'énormes portions de parties molles, toutes les chairs du mollet, ou de la fesse, par exemple, sans occasionner la mort; lorsqu'il frappe perpendiculairement un membre, ordinairement il l'emporte en totalité, ou du moins il le désorganise au point que sa conservation devient impossible.

Les éclats de bombes, d'obus ou de grenades causent des plaies d'autant plus larges et profondes, qu'ils ont frappé par leur grande surface ou par leurs angles et leurs bords.

Indépendamment de ces désordres, les coups d'armes à feu déterminent souvent une sorte d'ébranlement interne et plus ou moins violent, dans les nerfs, les viscères, et surtout l'organe encéphalique, ébranlement caractérisé par l'insensibilité, la stupeur locale ou générale. Cette commotion est relative au volume du corps vulnérant, à la violence du coup et à la nature des parties blessées; les blessures de la jambe en sont plus souvent compliquées que celles du bras, parce que,

dans le premier cas, la résistance que présente le sol se répercute sur la totalité du corps (Roux). La commotion est le plus souvent produite par les boulets morts qui frappent la poitrine, le ventre, les reins, etc.; les balles ne l'occasionnent guère, le plomb ne la produit que lorsqu'il fait balle. Lorsqu'elle est légère, elle se dissipe spontanément; lorsqu'elle est forte, elle peut causer immédiatement la mort.

La grandeur et la forme des plaies d'armes à feu sont relatives à celles du corps vulnérant, mais elles offrent des caractères communs; ainsi lorsqu'une balle a traversé de part en part, l'ouverture d'entrée est en général plus étroite que celle de sortie, ce qui est dû à ce que le point d'appui offert par les parties sousjacentes favorise la division nette de la peau au moment de la pénétration.

En général, les plaies d'armes à feu ne saignent pas immédiatement, l'ouverture des vaisseaux ayant lieu par déchirement et attrition; si pourtant les vaisseaux sont volumineux, l'hémorragie peut être subite. Mais les hémorragies consécutives sont toujours à craindre à l'époque de la chute des escarres; les esquilles d'os, en irritant et détruisant les tuniques des vaisseaux, peuvent aussi déterminer ces hémorragies (Roux).

L'ecchymose qui entoure les plaies d'armes à feu, d'abord circonscrite et foncée, s'étend et s'éclaircit graduellement.

Ces plaies sont ordinairement compliquées de corps étrangers qui peuvent être de trois sortes: 1° ils proviennent de la charge (balles, mitraille, bourre); 2° des objets environnants (morceaux de vêtements, boutons, pièces de monnaie); 3° des parties blessées (esquilles d'os).

Lorsqu'il n'existe qu'une ouverture, le corps étranger, avons-nous dit, peut être dans la plaie, ou en être sorti en rebondissant, ou avec une portion de vêtement qui lui servait de gaine. Deux ouvertures n'impliquent pas l'impossibilité de l'existence d'un corps étranger dans la plaie, l'arme pouvant en contenir plusieurs; la bourre, des portions de vêtements,

une boucle , un bouton , peuvent s'être arrêtés dans le trajet.

Les accidents des plaies d'armes à feu sont locaux ou généraux , primitifs ou consécutifs. La douleur gravative et peu aiguë , l'hémorragie , la stupeur locale sont des *accidents locaux primitifs* ; les *accidents généraux primitifs* sont la stupeur générale , l'horripilation , la pâleur ou la teinte ictérique plombée de la peau , la concentration du pouls , la syncope , les convulsions , le vomissement , le hoquet , etc.

Parmi les accidents *locaux consécutifs* , se présente d'abord l'engorgement qui est *inflammatoire* et suivi de suppuration louable , ou *par stupeur* , c'est-à-dire mou , pâteux , indolent , et presque toujours suivi de gangrène. Suivant la structure de la partie , la gravité de la lésion et le traitement employé , la plaie peut se compliquer d'étranglement.

C'est à l'époque du dégorgeement que surviennent les hémorragies consécutives , les vaisseaux n'étant plus oblitérés par le gonflement inflammatoire et la présence des escarres.

La pourriture d'hôpital est un accident qui paraît favorisé par la contusion inhérente à ces plaies (Dupuytren) ; les circonstances hygiéniques jouent dans son développement un rôle important (Roux).

Les *accidents consécutifs généraux* sont la fièvre inflammatoire , le délire , les convulsions , le tétanos , l'assoupissement , la diarrhée colliquative et la résorption purulente. On conçoit que ces accidents sont subordonnés au caractère et à l'intensité des phénomènes locaux. Rappelons les complications de scorbut et de syphilis. Enfin , à une époque plus éloignée , se trouvent l'ankylose , l'atrophie , la nécrose , les abcès consécutifs , la rupture des cicatrices , les fistules , etc.

Le pronostic des plaies d'armes à feu est subordonné à toutes les circonstances que nous avons énoncées ; en général , il est toujours grave ; selon M. Dupuytren , on compte à peine un quart de guérisons , dans les cas de fracture des os principaux.

Le traitement des plaies d'armes à feu consiste , 1° à chan-

ger autant que possible la nature de ces plaies par des incisions convenables ; 2° à maîtriser l'hémorragie lorsqu'elle a lieu ; 3° à extraire les corps étrangers , lorsqu'il en existe ; 4° à prévenir les accidents qui menacent , ou à remédier à ceux qui existent ; 5° à favoriser la suppuration qui opère le dégorgeement , l'expulsion des parties mortifiées et la formation de la cicatrice.

Sous le point de vue de la nécessité du débridement , ces plaies se rapprochent de celles par piqûre (Dupuytren). Pratiquées avec discernement , les incisions procurent un dégorgeement favorable , préviennent l'inflammation , les fusées de pus , l'étranglement occasionné par la résistance des aponévroses , la gangrène par excès d'inflammation ; elles facilitent la recherche et l'extraction des corps étrangers , et préparent une issue libre aux parties désorganisées ; mais on ne doit les appliquer qu'aux membres volumineux , revêtus de fortes aponévroses , comme la cuisse , la jambe , le bras , surtout lorsque les os sont fracturés , et que la plaie renferme des corps étrangers ; dans d'autres circonstances elles seraient inutiles ou mêmes nuisibles ; c'est ainsi que les larges incisions sont contre-indiquées par la commotion ou la stupeur de la partie blessée.

Pour pratiquer ces incisions , on se sert d'un bistouri à pointe mousse , conduit à plat sur le doigt , ou d'abord sur une sonde canelée ; tournant ensuite le tranchant vers la partie supérieure de la plaie , on le relève en appuyant sur le dos de la lame ; et prolongeant l'incision autant qu'on le juge nécessaire. On incise ensuite de la même manière la partie inférieure ; on incise de même les brides qui peuvent se trouver dans le trajet de la balle , en évitant les parties qu'il importe de ménager ; on incise en plusieurs points les enveloppes fibreuses ; on agit de la même manière sur les ouvertures d'entrée et de sortie , et , lorsque celles-ci sont voisines l'une de l'autre , on les réunit en une seule par une incision

unique; M. Roux considère ce précepte comme rigoureux, à l'égard des trajets sous cutanés, quelle que soit leur étendue. C'est à la sagacité du chirurgien à déterminer le nombre, l'étendue, la direction de ces incisions.

L'hémorragie primitive est salutaire alors qu'elle est modérée; mais, lorsqu'elle est abondante, il faut se hâter d'établir une compression sur l'artère principale du membre, puis découvrir et lier le vaisseau, à quelque distance de la plaie; on ne doit recourir au tamponnement que lorsque la ligature est impraticable.

A l'égard des corps étrangers, on s'assurera d'abord si la balle n'est pas ressortie de la plaie; puis on tâchera de constater sa présence et le lieu qu'elle occupe, en plaçant la partie dans la même situation qu'au moment de la blessure, en variant les positions, de manière à mettre le corps étranger en évidence, en palpant exactement les environs de la plaie; puis on introduit le doigt dans la plaie, en repoussant le fond à sa rencontre; la sonde dont on se servira dans le cas d'insuffisance du doigt, sera d'une certaine grosseur pour éviter les fausses routes, et assez flexible pour se prêter aux flexuosités de la plaie, M. Dupuytren conseille l'emploi d'une sonde de femme.

L'extraction doit être pratiquée toutes les fois qu'elle entraîne moins d'inconvénients que le séjour du corps étranger. Les balles de plomb, lisses, peuvent séjourner sans danger dans les chairs. Jugée nécessaire, l'extraction doit être pratiquée le plus tôt possible, le gonflement qui va survenir devant bientôt la rendre impraticable, jusqu'à l'époque du dégorgeement; quoi qu'il en soit de l'innocuité de certains corps étrangers, on doit cependant tout faire pour les extraire (Larrey); néanmoins, des manœuvres opiniâtres ont quelquefois causé des accidents, spécialement le tétanos (Dupuytren).

L'extraction peut être faite par la plaie ou par une contre-

ouverture; on doit choisir, en général, la voie la plus courte. La contre ouverture est avantageuse au dégorgeement de la plaie; on tâche de fixer le corps étranger pour inciser sur lui.

Les incisions faites, et le membre situé convenablement, on procède à l'extraction, avec les doigts ou avec des instruments appropriés; le plus parfait de ces instruments est le tribulcon de Percy; mais la pratique de M. Roux l'a convaincu que le doigt, la spatule et la pince à pansements suffisent dans la plupart des cas. Les débris de métal, de vêtements, les esquilles réclament l'attention la plus scrupuleuse. Les balles enclavées dans les os, exigent quelquefois l'emploi du tirefond ou du trépan.

Les corps étrangers échappent parfois aux recherches les plus exactes, ou, lorsqu'on les a découverts, leur extraction est jugée plus dangereuse que leur séjour; alors on attend l'époque du dégorgeement, ou on les abandonne indéfiniment.

Les plaies d'armes à feu devant nécessairement suppurer, la réunion immédiate est impraticable. Pour le premier pansement, on remplit la plaie de charpie mollette, on la recouvre d'un plumasseau enduit de cérat (Boyer); ou bien on place sur la plaie un linge fenêtré enduit de cérat, et des plumasseaux par dessus (Dupuytren); on enveloppe la partie de compresses émollientes (Roux, Lisfranc), d'eau végétominérale ou alcoolisée (Dupuytren), ou de vinaigre camphré (Larrey), maintenues par un bandage médiocrement serré.

Au moyen de la diète, des délayants, des saignées, on tâche de modérer l'inflammation consécutive; on s'abstiendra de la saignée, s'il y a stupeur; de légers cordiaux peuvent alors être utiles.

L'embarras gastrique est une complication fréquente; on pourra dans certains cas, hasarder le vomitif.

Dans les pansements consécutifs, on usera de topiques émollients ou excitants, suivant que l'engorgement sera franchement inflammatoire, ou qu'il sera passif. C'est surtout à